

## Compte rendu de la séance du 29 mars 2014

Présents : M. Claude LAFFONTA, M. Jean-Luc LAFFONTA, M. Jérôme CHALAN, M. Gérard GUIRETTE, M. Pascal FONTAGNERE, Mme Suzanne CARDEILHAC, Mme Emmanuelle BOURNONVILLE, M Raphaël LANCIANO, Mme Marie-Christine CASAUS, Mme Annie MAILLARD, Mme Marylise SALVADOR.

### ORDRE DU JOUR :

- Election du Maire et des Adjoint.

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur LAFFONTA Claude, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leur fonction.

Madame CARDEILHAC Suzanne, la plus âgée des membres du Conseil, a assuré en suivant la Présidence avec pour secrétaire Madame BOURNONVILLE Emmanuelle et assesseurs Madame MAILLARD Annie et Madame SALVADOR Marylise.

Election du Maire : Claude LAFFONTA, candidat, est élu Maire (10 voix et 1 bulletin blanc).

Sous la Présidence de LAFFONTA Claude élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Bien que la commune puisse disposer de trois adjoints au maximum il a été décidé, compte tenu de l'expérience, de fixer à deux le nombre des adjoints au Maire de la commune (et non trois comme au cours du mandat précédent).

Les candidatures de Jean-Luc LAFFONTA (1er Adjoint) et Jérôme CHALAN (2ème Adjoint) sont mises au vote qui donne le résultat suivant :

1er Adjoint : Jean-Luc LAFFONTA (10 voix et 1 bulletin blanc)

2ème Adjoint : Jérôme CHALAN (10 voix et 1 bulletin blanc).